

informations

occitanie

la
cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
& Languedoc-Roussillon



TOUS ENSEMBLE pour l'HOPITAL

SAMEDI 14 MAI à PARTIR DE 17h
RASSEMBLEMENT
SALLE DU LAMINOIR à DECAZEVILLE

BIEN PAR UNE **MUET** BLANCHE pour l'HOPITAL
AVEC: WÉRON VITTE • RÉPES SAIN PLOCE à S-C
PROFANE SANS DE LA SÈTE : AMBASSADEURS - MONTÉE - JARDIN

LA SANTÉ
C'EST PAS UN PRÉ

MOBILISATION GÉNÉRALE

Centre Vivre Travailler Se Soléner au P

Profession
Santé



A la une
La CGT et le Tour de France

LA CGT
DE BARRÈRE

Bonheur
Social
Club

3
FESTIVAL
DU
CINÉMA
SOCIAL
LE MAÏSTRAL

Actualité
Régionale
Cinéma

N° 245 Octobre 2019

Activités sociales et culturelles

dossier

Tourisme
Loisirs
Culture

Midi-Pyrénées
Languedoc-Roussillon

Editorial	2
A la une	3
• Le CGT et le tour de France	
Profession	4
• Santé : journée d'étude	



Dossier 7

- **Activités sociales et culturelles**

Vie syndicale	11
• Empêcher la destruction de nos régimes de retraite	
Actualité régionale	13
• Groupe régional Transport	
Actualité régionale	14
• De Narbonne aux 5 ^e Rencontres Régionales Travail Cinéma en Midi-Pyrénées	

occitanie
la cgt
 Comité Régional CGT Occitanie
 7, place du Fer à Cheval
 31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 245 • Octobre 2019
 N° d'inscription à la CP 0221S05720
 ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
 Lionel Pastre
 Tél. 05 61 23 35 52
 e-mail : cgt.crimp@orange.fr
 site : www.cgt-midipyrenees.com
 Conception et réalisation :
 Sandrine Bellin
 Comité Régional CGT Occitanie
 Imprimé par le
 Comité Régional CGT Occitanie
 31300 TOULOUSE

informations

Le travail est central

Que cela en déplaise au patronat, au gouvernement, le travail n'est pas un coût, il est une richesse.

A travers le travail, c'est la construction de soi, du lien social, du travailler et vivre ensemble. C'est le travail qui crée les richesses et celles-ci doivent être mieux réparties au profit des salariés, des demandeurs d'emploi et des retraités au lieu de profiter de plus en plus aux actionnaires, aux plus riches.

Il y a 30 ans, 70 % des richesses créés étaient réinvestis dans le travail (salaire, emploi, formation, investissement, etc.) et 30 % allaient au capital. Aujourd'hui c'est complètement l'inverse. Ça suffit! Redonnons au travail toute sa place.

Notre système de protection sociale (notre sécurité sociale, notre système de retraite) dont le financement est assis sur le travail, peut-être amélioré. Faut-il comme le propose la CGT que son financement reste assis sur le travail et celui-ci soit reconsidéré et mieux reconnu!

A la création de notre sécurité sociale, le PIB en France était l'équivalent de 500 milliards d'euros, aujourd'hui il est 5 fois plus important, 2500 milliards d'euros. OUI! L'argent existe pour une société plus juste, plus solidaire, plus humaine. Le travail doit être au cœur de notre démarche revendicative.

Rien ne fonctionnerait, si au quotidien les travailleurs ne prenaient pas d'initiatives pour faire du bon boulot, souvent contraires aux décisions, prescriptions, objectifs venus d'en haut sans tenir compte du réel. Permettre, par une démarche revendicative, de pouvoir exécuter ces petits riens, s'appuyer sur cette volonté de penser et d'avoir son mot à dire sur son travail pour bien le faire, permet déjà au salarié de relever la tête, de toucher du doigt que l'on peut changer des choses.

Comment revaloriser le travail sans en parler, sans mettre en débat son contenu, son sens, son organisation véritable chasse gardée des employeurs. Construire un travail de qualité, c'est refuser la fatalité. Pour faire du bon travail, les salariés ont besoin d'en parler entre eux, de confronter leurs point de vue. C'est ce qu'ils font dès qu'ils le peuvent, dans des espaces de plus en plus réduits, ou récupérés par les directions, qui en font tout autre chose. Appréhender à plusieurs une situation de travail, c'est forcément construire du collectif et y donner du sens. Cela casse la mise en concurrence et favorise la construction du rapport de forces. Cette capacité émancipatrice de chaque salarié(es) est déterminante pour notre démarche revendicative.

Lors de notre initiative régionale des 17 et 18 octobre prochains au Cap d'Agde, des retours d'expériences sur la démarche revendicative à partir du travail, démontreront que ça marche! Sa mise en œuvre permet de faire des adhésions, de gagner des batailles revendicatives, de créer des syndicats, de gagner aux élections professionnelles. Le débat doit nous permettre de la développer, pour faire grandir et inscrire dans la durée le rapport de force dont le monde du travail a besoin.



Freddy BAUDUCCO, Secrétariat Régional



La CGT et le Tour de France

Le Tour de France cycliste 2019 s'est déroulé du samedi 6 juillet (avec un départ de Bruxelles) au dimanche 28 juillet (avec la traditionnelle arrivée sur les Champs Elysées à Paris). Cette édition a longuement traversé notre belle région Occitanie (de la 10^e à la 17^e étape, avec deux journées de repos à Albi et Nîmes).

Arrivant de Saint-Flour, les coureurs ont rejoint Albi, où ils ont donc effectué la 1^{re} journée de repos. Ils ont ensuite rallié Toulouse, puis Bagnères-de-Bigorre (par les cols de Peyresourde et la Hourquette d'Ancizan). Après un passage en Nouvelle Aquitaine, à Pau, ils partent de Tarbes pour le col du Tourmalet. Ce triptyque pyrénéen s'achève le lendemain dans une étape faisant la part belle aux châteaux cathares. Avec un départ de Limoux, le peloton affronte le col de Montségur, puis enchaîne avec le port de Lers et le col de Pégère avant d'affronter une montée inédite sur le Tour: celle du Prat d'Albis au-dessus de Foix. Après la 2^e journée de repos passée à Nîmes, les coureurs visiteront le Gard (dans une étape Nîmes-Nîmes), avant de quitter la région, le lendemain, après un départ du Pont du Gard.

Au-delà de l'évènement sportif, le Tour de France permet à la CGT de

prendre un grand nombre d'initiatives (sur les étapes, les départs, les arrivées...), toujours dans une ambiance conviviale et festive, encore plus lors du passage des véhicules de la NVO présents dans la caravane publicitaire.

MAIS POURQUOI LA CGT EST-ELLE PRÉSENTE SUR LE TOUR DE FRANCE ?

La présence de la CGT et de son journal, la Vie ouvrière, sur le Tour est une vieille histoire qui remonte à 1947. Quel que soit l'intérêt qu'on lui porte, qu'on l'aime, qu'on le déteste ou qu'il nous laisse indifférent, on n'échappe pas au Tour de France. Sans lui, le mois de juillet ne serait pas tout à fait le même. C'est qu'on

a tous en nous quelque chose du Tour de France. Une image, des sons, des couleurs, des odeurs ou un simple objet jeté par la caravane publicitaire, récupéré et conservé. Comme une relique... Le Tour de France est le seul spectacle sportif de cette ampleur, gratuit et... livré à domicile.

Mais le Tour de France, c'est aussi le Tour de la France. De cette France populaire, chaleureuse et familiale. Celle qui travaille, qui résiste, qui lutte et qui se bat. Celle qui ne s'en laisse pas conter. Jamais! Celle qui donne au Tour de France ces belles couleurs de fête. Et ce goût du bonheur éphémère que l'on respire à pleins poumons.



La CGT et le Tour de France



Le Tour de France est créé en 1903 par le journal « L'Auto ». A l'époque, les compétitions n'en sont qu'à leurs balbutiements. La plupart sont organisées par le titre concurrent « Vélo ». N'arrivant pas à faire décoller ses ventes, la direction du journal « L'Auto » avance une idée folle: « Et si on organisait le tour de la France à vélo? » Le Tour de France cycliste est né! Paradoxe: il est organisé par un magazine spécialisé dans... l'automobile.

Lors de la seconde guerre mondiale, un certain nombre de titres de presse entrent dans la clandestinité. Ce fut le cas notamment du journal de la CGT « la Vie Ouvrière ».

En 1947, le Tour reprend sa route. Créé par un journal et des journalistes, le Tour est toujours une « affaire » de journalistes. Ses directeurs ont presque toujours été et sont encore des journalistes. C'est donc naturellement que les titres de presse ayant résisté aux forces d'extrême-droite et contribué à la libération du pays sont invités gratuitement dans la caravane publicitaire du Tour de la reprise. Ils vendent au public leurs journaux. A la poignée. C'est ce que feront longtemps les militants syndicaux et les salariés de la « Vie Ouvrière », comme ceux de

l'Humanité, du Parisien Libéré, ou de Libération. Pour la « Vie Ouvrière », seul titre de presse syndicale, la plus-value originale de sa présence militante sur le Tour est de porter les couleurs de la CGT auprès d'un public constitué pour l'essentiel d'ouvriers, d'employés et de retraités.

De gens qui connaissent l'âpreté et la dureté du travail et qui se reconnaissent dans l'effort fourni par ceux que le journaliste Albert Londres qualifia, en 1924, de « Forçats de la route ». Le même public à qui s'adresse toute l'année la CGT à l'entreprise et dans les territoires. Un public pour qui le

Tour est une fête et qui nous reconnaît parce que nous en faisons partie.

Parallèlement à notre présence dans la caravane publicitaire, de nombreux militants CGT des régions traversées par l'épreuve saisissent cette formidable caisse de résonance qu'est le Tour pour sensibiliser le public, s'exprimer largement sur les problématiques sociales et économiques locales ou nationales. Ces dernières années, ce fut le cas notamment des campagnes pour la reconnaissance d'un statut pour les saisonniers, pour les salaires, l'emploi, la sauvegarde de la sécurité sociale, la défense du service public...





Santé : Journée d'étude

Pour un système de santé de proximité répondant aux besoins des populations

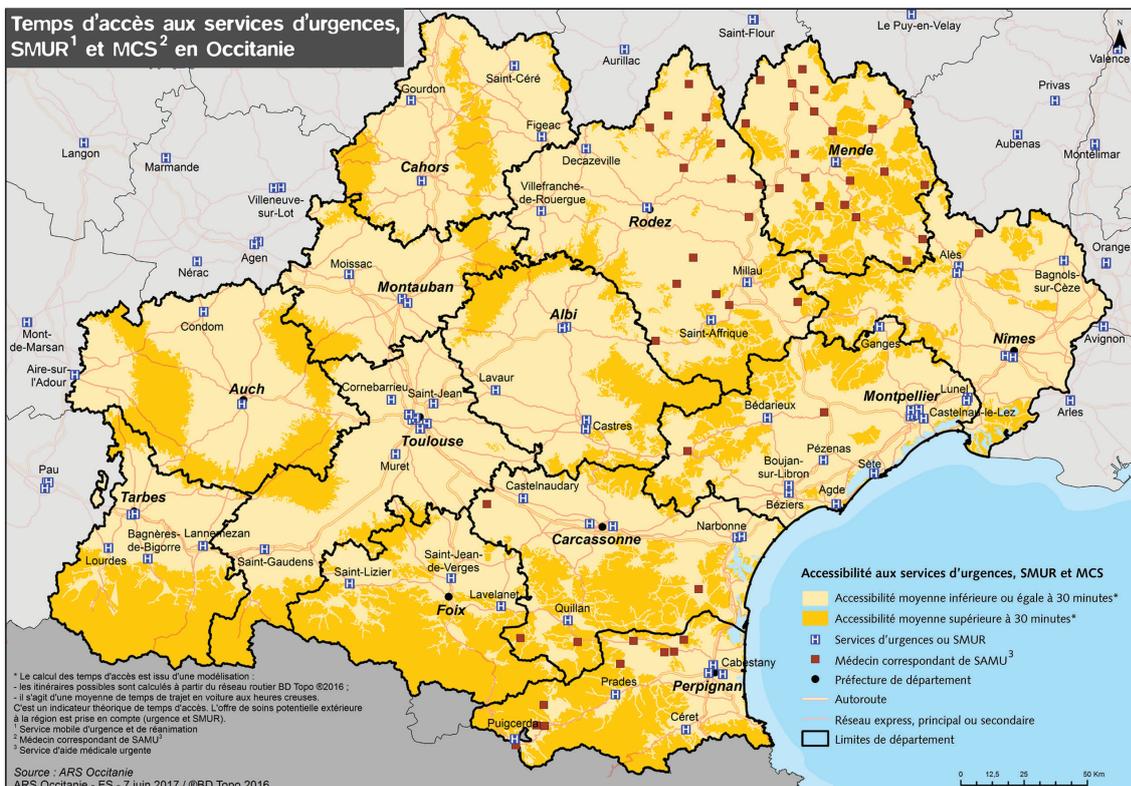
Le Projet Régional de Santé adopté en mai 2018 a défini la feuille de route qu'aura l'ARS pour les 5 années à venir pour l'ensemble de l'offre de soins et des services de santé. Loin de répondre aux besoins des populations, il s'est inscrit pleinement dans une approche comptable telle que définit par les politiques gouvernementales successives en

réduisant l'offre de proximité au bénéfice d'une concentration de l'offre dans les métropoles.

La projet de loi « ma santé 2022 » prévoit de systématiser un système à 3 étages: de « 5 à 600 hôpitaux de proximité » qui n'auraient d'hôpitaux que le nom puisqu'il n'ai pas prévu qu'ils disposent de chirurgie, d'urgence

ou de maternité.; des hôpitaux avec des plateaux techniques classiques dans quelques grandes villes; des hôpitaux « hyperspécialisés » dans les métropoles.

Loin de répondre aux besoins des populations et des personnels qui vivent au quotidien le manque de moyens, ces mesures ne font que



Santé : Journée d'étude



© Monkey Business-AdobeStock.com

creuser un peu plus les inégalités d'accès à notre système de santé sur notre territoire.

La progression du non recours aux soins, des inégalités de santé et d'espérance de vie est une cruelle réalité. Le développement des déserts médicaux et donc du manque d'accès aux médecins généralistes et spécialistes est le quotidien des territoires ruraux mais aussi de quartiers entiers de Toulouse ou Montpellier.

Alors que notre région va voir sa population de personnes âgées de plus de 75 ans passer de 10 % à 15 % d'ici 2035, aucune réponse n'est apportée aux revendications des personnels pour assurer une prise en charge digne de nos aîné-e-s. Des lits d'EHPAD sont même supprimés.

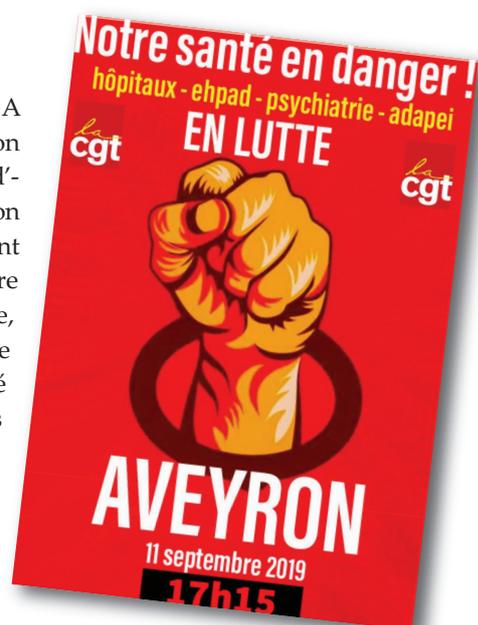
Partout où nos concitoyens vivent cet abandon, émerge l'urgence d'un retour à des soins proximité comme l'ont montré le mouvement social qui a secoué le pays cet hiver et les différentes luttes hospitalières qui se multiplient.

La CGT n'est pas en reste. USD, UD, UL portent ici et là des revendications, luttent pour le maintien d'une offre de proximité. Les luttes menées ont

parfois été couronnées de succès. A Alès, elles ont permis la construction du nouvel hôpital, à Agde et aujourd'hui en Vallée d'Hérault l'obtention d'un SMUR... D'autres luttes sont en cours comme pour l'ouverture d'un service d'urgences à Lodève, pour la sauvegarde du SMUR de Quillan ou le retour d'une maternité à Decazeville. Des revendications émergent sur de nombreux territoires comme pour l'accès aux soins de périnatalité dans les hauts cantons de l'Hérault.

Nous avons besoin de faire un état des lieux des luttes engagées et des luttes prévisibles en nous appuyant sur la cartographie de l'existant notamment en matière de soins d'urgence, de maternité, d'accès aux médecins généralistes.

Le comité régional propose d'organiser une journée d'étude la dernière semaine de février 2020. Elle permettra d'avoir une première approche collective des besoins de santé de notre région. Elle sera un point d'appui indispensable pour construire un projet revendicatif à la hauteur des enjeux. Il nous apparaît indispensable que la CGT puisse réfléchir et à terme un véritable contre-projet qui réponde réellement au besoin des populations.



Un tel projet ne peut pas être du ressort des seuls syndicats de la Santé. Il se place résolument dans le mieux vivre et travailler en Occitanie et les orientations qui ont été débattues lors de notre conférence régionale. Il s'agit bien d'enjeux interprofessionnels tant présence de service public et l'attractivité des territoires sont liés.

Alors fin février, soyons nombreux et nombreuses à nous réunir pour un système de santé de proximité répondant aux besoins des populations.

Activités sociales et culturelles : avenir de nos deux associations

Lors des journées d'été du Comité régional (qui se sont déroulées les 29 et 30 août 2019, à Albi), un débat a eu lieu sur les activités sociales et culturelles et l'avenir de nos deux associations, en mettant en débat le projet de rapprochement de celles-ci.

1. SITUATION ACTUELLE:

Nous comptons deux associations sur la région Occitanie, l'une à Nîmes, dénommée « Association Tourismes Loisirs et Education Populaire » et dite « Tourisme Loisirs Languedoc-Roussillon » (Statuts du 25 janvier 2018), l'autre à Toulouse, dénommée « Tourisme Loisirs Culture » (Statuts du 2 février 2017).

4 salariés travaillent à Nîmes, 3 à Toulouse. Deux présidents (Patric GREZE et Philippe MOITRY) dirigent nos deux associations.

Sont « membres de droits » de TL LR les UD 11, 30, 34, 48 et 66. Sont « membres de droits » de TLC Toulouse les UD 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81 et 82.

Au cours de leurs histoires respectives, elles ont connu des hauts et des bas, mais force est de constater qu'aujourd'hui elles végètent, pour ne pas dire sont en difficulté. Et ce, malgré l'intervention financière du Comité régional CGT Languedoc-Roussillon (prêt de 30 000 €) pour la première et du Comité régional CGT Occitanie (prêt de 30 000 €)

pour la seconde. Etant juste financièrement, elles ne peuvent réellement se projeter sur l'avenir et faire des propositions de séjours à réelle valeur sociale ajoutée (week-end ou semaines pour des enfants, l'accès à la culture pour tous partout en région, etc.).

Au-delà de ces complications financières, administratives et des incertitudes, contraintes et pertes d'énergie portant préjudice au développement de l'activité, cela démontre la fragilité de notre modèle économique qui, au moindre incident, provoque une situation qui aurait pu, déjà, être dramatique sans l'aide du Comité Régional.

J'en profite de rappeler que pour la CGT, les activités sociales sont ancrées autour de trois droits fondamentaux : le droit aux vacances, le droit aux pratiques sportives et le droit aux activités culturelles et de loisirs (Repères revendicatifs de la CGT : Fiche 25, Démocratie culturelle - Fiche 26, Droit aux vacances - Fiche 27, Droit aux pratiques sportives). Considérant que les activités sociales doivent faire partie intégrante du socle des droits commun de notre revendication pour tous les salariés, nous avons décidé d'en faire un moment fort lors de la conférence régionale constitutive du Comité Régional Occitanie (décembre 2017) en mettant en avant nos associations de proximité en territoire. Ainsi, une table ronde et des engagements, autour d'un projet de développement



de nos associations, avaient permis de remettre en avant ces questions-là. Le Comité Régional Occitanie a réaffirmé sa volonté d'inscrire pleinement les deux associations d'Occitanie, dans son projet politique, comme un véritable outil au service de ses organisations et de ses syndicats.

2. PROJET DE DEVELOPPEMENT

Pour répondre à cette ambition partagée, le Comité Régional a mis en place un collectif de travail pour élaborer un grand projet de développement. Au terme plusieurs mois de travaux, celui-ci doit se matérialiser rapidement, par la création d'un outil numérique et d'une offre de prestations innovantes associée à une démarche de développement.

Ce projet politique a pour ambition de se situer comme un outil de masse.

Activités sociales et culturelles : avenir de nos deux associations

Pour cela, trois cibles se sont dégagées dans le contexte régional :

1. LES CSE :

A ce jour, la CGT est majoritaire à plus de 50 % dans 373 CE ou CSE, et obtient des scores entre 40 et 49 % dans 122 CE ou CSE,

2. LA CPRIA :

Cette Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat couvre plus de 160 000 salariés en Occitanie. Elle a renouvelé, début 2019, son prestataire sur les activités sociales et culturelles. Nos associations ont été choisies par la CPRIA Occitanie, le 9 avril dernier, pour une période de trois ans. Je rappelle que le choix s'est fait entre une carte gratuite (accord national) et une carte à 29 €, mais avec des associations de proximité!

3. LES SYNDIQUÉS :

En Occitanie, la CGT dénombre 57 000 syndiqués.

Sur ces éléments, la démarche de développement stratégique a été de prioriser notre travail vers les CSE et la CPRIA afin de bâtir un modèle économique permettant de pérenniser l'outil, nos structures pour favoriser, dans un second temps, les moyens de la mutualisation en direction des syndiqués.

Afin de sécuriser le modèle économique, la réflexion s'est engagée dans la création d'un outil « unique »

permettant de limiter les impacts financiers liés à la gestion de l'offre. Engager une démarche offensive vis-à-vis des CSE nécessite de tenir compte des réalités. Une de celles-ci est sans conteste la prise de contrôle du marchand sur les représentants du personnel. Un constat lié au recul des repères politiques et au repli sur soi de nos syndicats mais également à l'affaiblissement de l'engagement de notre organisation, dans son ensemble, sur cette question. Dans ce cadre avec une démarche de développement en lien direct avec l'organisation, ce projet s'articule sur un contenu fidèle à nos valeurs pour nous démarquer sur le fond et une évolution des supports pour faire face aux attentes et aux tendances actuelles sur la forme.

Sur ces éléments, le projet comprend le contenu suivant :

1. DES OUTILS MODERNES ET

DES PRESTATIONS INNOVANTES :

• Une Carte Loisirs numérique

Avec cette Carte Loisirs dématérialisée accessible au travers d'une appli, l'objectif est de s'adapter aux modes de vie actuels, et à nos valeurs de développement durable par l'abandon de la carte plastifiée.

De plus, le lien à une appli va permettre de fidéliser l'adhérent en lui apportant régulièrement la notification des offres du moment comportant le lien vers le portail pour en profiter immédiatement.

• Un portail internet d'offre globale et personnalisable

Cet outil 2.0 doit permettre un accès permanent à l'ensemble des offres, aux réductions, billetterie, vacances, culture, loisirs et sorties, sports, jeunesse, etc.

• Des prestations innovantes de « proximité »

Le projet propose de renforcer le sens de l'adhésion à TLC en se démarquant de l'offre du secteur marchand. Dans ce cadre, le choix a été de développer fortement « l'offre de proximité ».

2. UN OUTIL « SUR MESURE »

POUR LES CSE :

- Un portail personnalisable aux « couleurs » de son CSE.
- Un accès sécurisé permettant un « Espace adhérent » et une gestion des ayants droits.
- Des « Offres du moment » choisis par le CSE.
- Un bloc « Institutionnel » sur la vie du CSE.

3. UNE OFFRE « SUR MESURE »

POUR LES CSE :

• Une communication personnalisable

Ce projet intègre l'apport de prestations d'impressions et de créations d'outils de communication « papier » pour valoriser l'activité de son CE.

Tourisme Loisirs Culture

réseau ANCAV-TT

en Occitanie

- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale
- **Tarifs collectivité** Locations, villages vacances
- réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées **à tarifs réduits**
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**



Midi-Pyrénées
3, rue Merly - 31000 Toulouse
www.tlcmp.fr • Tél. 05 61 29 83 29

Languedoc-Roussillon
83 rue André Le Nôtre
Bât. Actipolis A3 Ville Active - 30900 Nîmes
<http://tourismeloisirsir.com> • Tél. 04 66 67 29 20



• Des formations et du conseil en activités sociales et culturelles

Face au constat de recul politique dans les CSE, au même titre que la formation économique des membres de CE, ce projet propose que nos associations intègrent en lien avec les organisations, une dimension formation auprès des CSE en matière d'activités sociales et culturelles dans le respect des orientations CGT. De plus, TLC pourra apporter son conseil dans la programmation d'activités sociales et culturelles dans le respect des orientations CGT.

4. UNE DIMENSION HUMAINE:

Un accueil physique et des supports accessibles à tous.

Ce projet vise à nous démarquer du marchand. A contrario du « tout internet », notre principale force est bien la présence de deux sites d'accueil physique à Toulouse et Nîmes composés d'équipes professionnelles et expérimentées pouvant répondre aux adhérents et intervenir auprès des élu(e)s sur le terrain.

Pour permettre une offre accessible à tous, ce projet tient compte de la fracture numérique de toute sorte et propose de décliner l'offre en version papier par une brochure régionale et nationale.

5. UNE DIMENSION NATIONALE:

Le réseau ANCAV

Un réel atout en permettant aux adhérents de notre association d'accéder à une offre nationale riche sur l'ensemble du territoire.

6. UNE OFFRE « SUR MESURE » CPRIA:

Des valeurs « solidaires »

TLC propose de confirmer ses valeurs en redistribuant une partie de ses cotisations et en travaillant des mutualisations pour la construction d'actions spécifiques aux salariés des CPRIA.

Ne pouvant menacer l'équilibre économique de l'association, ces capacités de financement sont étroitement liées aux volumes d'adhésion réalisés. Il est évident que cette « Offre solidaire » nous différencie de toutes les offres marchandes y compris celle issue de

l'accord national. Une convention est en passe d'être signée, par exemple, avec le Comité Régional d'Équitation d'Occitanie (CREO) et nos deux associations, pour un accès à l'équitation favorisé sur l'ensemble de l'Occitanie. Cela prouve bien que nos activités sont accessibles à tous et que nous avons un rôle sociétal important en créant du lien entre les villes et les campagnes, dans le respect de l'environnement et du bien-être animal.

Pour en terminer avec ce point, il est important de préciser que, afin d'agir en cohérence avec les réflexions menées au niveau national, la volonté a toujours été de mener ce travail en lien étroit avec le collectif confédéral et l'ANCAV-TT. Ce projet apporte des propositions concrètes à nos syndicats pour répondre aux attentes des salariés en matière d'ASC.

Convaincu de cet intérêt des salariés, ce soutien peut constituer un point d'appui pertinent pour les organisations pour retisser des liens avec les syndicats et une opportunité

Activités sociales et culturelles : avenir de nos deux associations

renforcée en intervenant dans une séquence inédite de concentration des élections CSE portant des enjeux forts dans les syndicats et pour toute la CGT!

Afin de favoriser le développement du projet, le collectif propose la mise en place d'un plan de travail croisé de rencontre de tous nos CSE à majorité CGT, mais aussi nos élus CGT dans les COS et CGOS, au travers de la tenue de journées de présentation du projet dans chaque département. Dans ce cadre, le collectif propose de mobiliser des moyens de communication pour valoriser ce projet lors de ces présentations.

Nous croyons réellement en ce projet qui nous permettra de rendre pérenne, sur du long terme, nos deux associations.

3. L'AVENIR

Lors du Conseil d'Administration du 23 octobre 2018, à Toulouse, TLC Toulouse discute d'un rapprochement avec TL LR. Le travail en commun est remis en avant lors de l'Assemblée générale du 12 avril 2019.

Le 22 mars 2019, à Narbonne, lors de son Assemblée Générale, TL LR a validé un rapprochement des deux associations, en vue d'une éventuelle « fusion » pour la création d'une association « Occitanie », avec échéance fin 2019. Sur ces éléments, le Bureau régional du 28 mars 2019 a demandé au

secrétariat régional de réfléchir et faire une proposition de rapprochement de nos deux associations.

J'en reviens donc aux salariées des associations. Il s'agit de 7 femmes, qui sont « conseillère voyages », « accueil », « séjours individuels », « forfaitiste groupes », « séjours France/étranger pour les groupes et sur-mesure », « Comptabilité », « Billetterie », etc. Il y a des activités qui rapportent, d'autres qui sont très chronophages (souvent des portes d'entrées très peu rémunératrices comme la billetterie par exemple).

Avant de poursuivre, je souhaiterais poser en préambule une chose qui me paraît incontournable. Nos deux associations ont tout intérêt à rester en proximité sur les sites actuels, tout en mutualisant à la fois les directions politiques et techniques, ainsi que certaines activités.

Maintenant, pourquoi rapprocher nos associations ?

Au-delà du projet de développement, il y a des contraintes beaucoup plus terre à terre à prendre en compte.

La première serait de réduire les frais, en n'ayant plus qu'une expertise comptable, en n'ayant plus à payer qu'un seul agrément pour vendre des voyages... On pourrait demander des aides régionales en devenant une seule entité régionale (à ce jour, le Conseil régional a refusé les demandes de nos associations sur

le fait que, justement, elles n'étaient pas régionales).

La 2^e, la plus importante à mes yeux est de gagner en efficacité, en évitant les doublons en terme de postes, tout en gagnant en confort de travail pour les salariées.

J'ai rencontré les salariées, en présence de Patric et Philippe, le 3 juillet dernier. Je leur ai expliqué le projet de développement, puis un long échange a eu lieu sur leur travail. Ce qui marche, ce qui ne va pas, ce qu'il faut améliorer...

Des problèmes de logiciels ont été identifiés, il y a des doublons en terme de postes (ce qui est logique puisqu'on a 2 associations), etc.

Nous devons aller vers une fusion rapide. La fusion d'association, entérinée par la loi ESS (LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire), est un processus juridiquement bien cadré qui doit suivre des étapes précises. Il existe 2 types de fusion d'associations : la fusion-absorption et la fusion-crétion.

Les journées d'été du Comité régional ont permis de valider le démarrage du processus de fusion de nos deux associations dès septembre 2019, en constituant un groupe de travail pour la réalisation.

Lionel PASTRE



Empêcher la destruction de nos régimes de retraite

La FERC-CGT a organisé le jeudi 12 septembre une journée d'étude sur la réforme des retraites en présence de Gilles Oberrieder du collectif confédéral Retraites. L'objectif de cette journée était triple: informer des éléments connus de la réforme, diffuser les propositions de la CGT et construire un rapport de force.

Pour les salarié·es qui ont craint de perdre leur emploi tout ou partie de leur vie active, arriver à la retraite est considéré comme une position enfin stable, un « statut », assis sur une pension garantie (certes insuffisante pour le plus grand nombre). Le financement des régimes de bases par une partie du salaire des actif·ves (cotisations) concrétise la solidarité entre générations. Les sommes ainsi collectées et consommées en temps réel, comme celles de l'assurance maladie, des allocations familiales, des accidents du travail, font partie de la masse salariale que Macron veut diminuer en basculant de plus en plus de cotisations vers la CSG et en multipliant les exonérations de cotisations. Tout l'édifice de conquêtes sociales est menacé de ruine. Le système de retraites universel par points de Macron, « mère de toutes les réformes » selon le MEDEF.

Par exemple, le ministre de la Fonction publique, Olivier Dussopt, chargé de la destruction du statut et de 120 000 postes de fonctionnaires, a renvoyé les discussions sur la rémunération au mérite à celles qui se tiendront dans le cadre de la réforme des retraites. Même chose pour la protection sociale complémentaire. Si cette contre réforme passait, la Sécurité sociale serait la victime suivante.

Les régimes de base actuels définissent pour tous et toutes un âge de départ, un nombre d'annuités (dont la validation des périodes de chômage, maladie, maternité) et un salaire de référence, le tout donnant une pension définie à l'avance et garantie par des droits (50 % des 25 meilleures années ou 75 % des 6 derniers mois). Macron veut l'individualisation totale au nom de la liberté, avec un seul paramètre: le nombre de points (la somme des cotisations versées divisée par la valeur d'achat du point). L'âge de départ? Vous êtes libres de partir quand vous voulez. L'âge légal n'est plus qu'un seuil pour la décote. La CGT a calculé que cela occasionnerait une baisse de 20 à 30 % des pensions, sans compter la variation de la valeur de service du point (qui sert au calcul de la pension) en fonction de la « croissance » et autres critères dits économiques. Au bout, chacun·e dans son coin, serait libre de procéder,

comme le dit Delevoye, à ces « arbitrages ».

Les systèmes par points sont faits pour pousser les salarié·es à partir le plus tard possible. Tant pis pour ceux et celles qui ont connu le chômage, ont été arrêtés pour maladie ou maternité. Pour les 40 % des salarié·es du privé qui ne sont plus au travail (surtout des femmes) au moment de partir à la retraite (car au chômage, en invalidité...), c'est la certitude d'avoir une pension très faible.

La variante dite à comptes notionnels modifie la valeur de service du point en continu, en fonction de l'espérance de vie et de la démographie. En clair, plus les retraité·es sont nombreux, plus leur pension baisse.

Nous vivons une anticipation de cette diminution du droit à une pension garantie collectivement: depuis 1993 (Balladur), les pensions n'étaient plus indexées sur le salaire moyen mais sur l'indice des prix (forte baisse).

Macron a décidé la fin de l'indexation et fixé arbitrairement une augmentation de 0,3 % en 2019 et en 2020, c'est à dire, une baisse du pouvoir d'achat.

Les femmes seraient les premières victimes de la « réforme » Macron qui vise aussi les pensions de réversion. Sans ces dernières, les pensions des

Empêcher la destruction de nos régimes de retraite



femmes passeraient de 71 % à 58 % de celles des hommes, une aggravation catastrophique.

Faire capoter le projet de régime universel par points et mobiliser actif·ves, retraité·es et jeunes est indispensable. Défense et amélioration de tous les régimes de retraite, dont celui des fonctionnaires et des autres régimes particuliers!

La CGT propose de renforcer la qualité des emplois, de garantir leur stabilité, d'améliorer le niveau des salaires et les conditions de travail. La retraite est bel et bien le reflet de la vie active.

La CGT exige des réponses immédiates sur des questions essentielles que le gouvernement se garde bien d'aborder.

- La mise en œuvre d'une politique volontariste d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, améliorant la retraite des femmes. Celle-ci est encore inférieure, à qualification égale en moyenne, de 20 %. Cette décision permettrait d'abonder à hauteur de plus de 6 milliards d'euros les ressources des différents régimes de retraite existants.
- La validation de 3 années d'études, au moins, de formation initiale ou

continue, de recherche du premier emploi ou période de précarité pour les jeunes qui, aujourd'hui, trouvent un emploi stable en moyenne à 27 ans. L'acquisition des droits par la jeunesse doit être assurée en partie par l'État, de même que ce dernier doit prendre en charge sa formation. L'autre partie doit être prise en charge sous forme de cotisations par les entreprises qui bénéficient de la qualification acquise par les salariés.

- Le droit de travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a triplé depuis 10 ans. Dans ce contexte, le gouvernement veut reculer l'âge réel de la retraite à 64 ou 65 ans... La CGT propose de mettre en place une véritable sécurité sociale professionnelle favorisant le maintien et le retour au travail entre 55 et 60 ans.
- Elle exige la reconnaissance de la pénibilité au travail, avec l'aménagement des fins de carrière et un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans, voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles. C'est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.

occitanie **la cgt** vivre, travailler dignement OCCITANIE CGT

Le programme du CNR prévoyait « une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ».

Ambroise Croizat, ministre du travail, dirige à ce titre la mise en place du système de protection sociale: assurance maladie, système de retraites, allocations familiales...

En 2019, le gouvernement Macron entame une énième réforme qui consiste à en finir avec un régime construit sur les cotisations sociales et à rompre le lien avec le salaire.

La France dégage de plus en plus de richesse. L'équation est simple: partageons les richesses pour répondre aux besoins et augmentons le niveau de pension.

La CGT invite tous les salarié·e-s, retraité·e-s et privé·e-s d'emploi à se mobiliser dès la rentrée pour contrer cette réforme!

#maretraitenestpasuneloterie <http://www.cgt.fr>

PAS DE HASARD POUR MA RETRAITE
JE VEUX SAVOIR QUAND ET AVEC COMBIEN JE PARTIRAI

VOUS NE CONNAÎTREZ VOS GAINS QU'À 62 ANS



« Groupe régional Transport »

Le bureau régional, réuni le 5 juin 2019, à CARCASSONNE, a acté la construction d'un cahier revendicatif régional sur les transports (en prenant les 4 volets : aérien, ferroviaire, maritime et routier), avec une déclinaison par département pour en faire une vraie aide pour les Unions départementales et/ou Unions locales.

Bien entendu, il se situera dans notre ambition de « **Vivre et travailler dignement partout en Occitanie** ». De plus, réfléchir à un tel cahier revendicatif va dérouler la ficelle de beaucoup d'autres préoccupations que nous avons comme le logement, les déplacements, l'environnement, etc.

Réfléchir aux « transports » implique forcément de réfléchir à l'aménagement du territoire, dans une région où l'évolution démographique (avec une projection en 2050) va augmenter de + 22 % (5 683 878 habitants en 2013, 6 934 400 en 2050), cette augmentation sera de + 46 % pour les 65 ans ou plus.

L'un des enjeux est la réponse aux besoins des populations. Et cela renvoie à la notion de services publics et à la question du financement. De plus, cela intègre des dimensions de sécurité, de préservation de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

Car c'est bien le transport des hommes et des marchandises qui constitue un des éléments fondamentaux de la mondialisation et du dumping social! Et la meilleure politique de transport n'est-elle pas quand il n'y a pas besoin de transport? On naît ici, on étudie ici, on travaille ici, on se cultive ici, on se soigne ici, on meurt ici...

Nos organisations sont conscientes du rôle structurant des transports sur chacun de leur territoire. N'oublions pas que la région Occitanie a des caractéristiques particulières. C'est la 2^e plus vaste de France métropolitaine. Elle occupe une superficie de 72 724 km² ce qui correspond à 13,2 % des territoires métropolitains. Sa taille fait d'elle une région plus vaste que l'Irlande et que 12 autres pays de l'Union Européenne.

Deux massifs montagneux l'encadrent, le Massif Central au nord et les Pyrénées au sud, le long de la frontière espagnole. Le littoral méditerranéen court sur 4 départements, de la vallée du Rhône au Roussillon.

En terme de chiffres, c'est :

- 3 932 kilomètres de réseau ferré (voies principales) dont 3 % de LGV de voies ferrées (selon l'ARAFER),
- 141 543 kilomètres de réseau routier dont 1 % d'autoroutes (selon l'ARAFER),
- 10 aéroports,
- 3 ports de commerce et 70 ports de plaisance.

Un collectif régional « Transport » va être mis en place rapidement afin que le cahier revendicatif puisse être terminé avant l'été 2020. Il pourra servir de base de travail dans le cadre de la préparation de la prochaine conférence régionale Occitanie. De plus, ce travail aidera à préparer les assises de la mer (Montpellier – 4 décembre 2019) et accentuer la défense du train des primeurs Perpignan-Rungis.

Lionel PASTRE

De Narbonne aux 5^e Rencontres Régionales Travail Cinéma en Midi-Pyrénées



Avec le soutien du Comité régional CGT, des organisations CGT - union locale et instituts d'histoire sociale – proposent aux salariés des initiatives culturelles prenant appui sur le cinéma pour favoriser les débats et les réflexions sur les grands enjeux sociaux et syndicaux de notre époque.

Avec le 3^e « *Festival du film social en Narbonnais* », à l'initiative de la CGT locale, qui s'est déroulé du 26 au 28 septembre derniers, les participants ont été conviés à des projections de films, des débats, des concerts. Cette édition rendait hommage aux combattants républicains espagnols.

Du 18 octobre prochain au 6 décembre c'est au tour d'une dizaine de villes de prendre le relais en Midi-Pyrénées. Autant de soirées de diffusion et de débats dans onze villes de la région avec la projection de nombreux films, documentaires et fictions, consacrés aux problématiques que posent aujourd'hui les mutations du travail et ses conséquences sur les salariés.

L'irruption massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication au cœur de la vie professionnelle et personnelle a

transformé la nature du travail (télétravail, travail en plate-forme, robotisation...), ainsi que ses modes d'organisation et de management dans l'entreprise. Ces mutations seront-elles sources de progrès humain ou au contraire, ne feront-elles qu'accentuer, avec la mise en œuvre de nouveaux dispositifs d'exploitation: ubérisation, parcellisation du travail, isolement du salarié, mise en concurrence, ou encore la précarisation des emplois et des statuts? Ces enjeux seront au centre des discussions et des réflexions.

Cette 5^e édition s'annonce riche et diversifiée. Aux fidèles partenaires comme l'Ecole nationale supérieure d'AudioVisuel de Toulouse (ENSAV) sans qui ces initiatives ne pourraient avoir lieu, au Centre de conservation de la Cinémathèque de Toulouse, aux associations et salles de diffusion Art et essai (La Muse à Bressols (82), Ciné 32 à Auch, Clap Cinéma à Carmaux...) vient s'ajouter cette année une coopération fructueuse dans le Tarn avec l'association Clap Actions qui organise le Festival du Cinéma Social et Ouvrier.

Le menu complet de cette édition est en voie de finalisation. Il sera possible de le consulter intégralement

via l'édition d'une brochure et sur le site internet de l'IRHS, à savoir: irhs-midi-pyrenees.com.

Il est déjà possible de réserver la journée régionale du 6 décembre à Toulouse à l'ENSAV qui conclura le festival, avec plusieurs films et débats dont celui auquel participeront: Danièle Linhart, sociologue spécialiste de l'évolution du travail; Alain Boscus, historien; Ali Ould Yérou, ingénieur informaticien, responsable Haute-Garonne de l'UGIC-CGT; Jean-Louis Dufour, directeur de l'ENSAV.

Autres lieux, autres dates

- Carmaux (81) : du 18 au 20 octobre
- Auch (32) : mardi 5 novembre
- Lavelanet (09) : 15 novembre (date à confirmer)
- Pamiers (09) : jeudi 7 novembre
- Tarascon-sur-Ariège (09) : vendredi 8 novembre
- Saint-Girons (09) : vendredi 22 novembre
- Tarbes (65) : jeudi 21 novembre
- Bressols (82) : mardi 3 décembre
- Toulouse (31) : mercredi 4 décembre
- Aveyron : à préciser
- Saint-Gaudens (31) : à préciser.

Alain Raynal
Président de l'IRHS Midi-Pyrénées

Tourisme Loisirs Culture

en Occitanie

réseau ANCAV-TT

- Une association de Tourisme de proximité **à votre écoute**
- La mutualisation des activités pour un **Prix Adapté**
- Des vacances de qualité pour tous, **au juste prix** (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : **une autre façon de voyager**
- Un service billetterie **à tarifs préférentiels**

- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale
- **Tarifs collectivités**
Locations, villages vacances
- réduction **jusqu'à 40 %** sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées **à tarifs réduits**
- Une assurance sports et loisirs **incluse dans l'adhésion**



Midi-Pyrénées
3, rue Merly - 31000 Toulouse
www.tlcmp.fr • Tél. 05 61 29 83 29

Languedoc-Roussillon
83 rue André Le Nôtre
Bât. Actipolis A3 Ville Active - 30900 Nîmes
<http://tourismeloisirslr.com> • Tél. 04 66 67 29 20



